

La Libre



Londres & la magie d'Harry Potter



LA LIBRE FAMILLE du 27 au 29 décembre 2023





PREFERENCE TRAVEL TEAM LIC. A 1652

RUE DES FRANCS, 79 BTE 4 - 1040 BRUXELLES TEL: 02/647 30 00 | FAX: 02/647 37 22 INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

PROGRAMME:

BRUXELLES **LONDRES**

MERCREDI 27 DECEMBRE

Départ de la gare de Bruxelles-Midi en matinée pour embarquer à bord du train Eurostar à destination de Londres St Pancras.

Arrivée à la gare de Londres St Pancras et accueil par votre guide locale francophone.

L'arrivée de l'Eurostar à la gare de Saint Pancras en 2007 a entrainé la restauration méticuleuse de ce chef-d'œuvre de l'architecture victorienne mais aussi de l'ensemble du quartier.

Transfert en autocar pour un premier **tour d'orientation de la ville** (alternance autocar/visites pédestres).

Déjeuner libre.

Ensuite, départ pour un tour guidé à pied à la découverte des lieux de tournages des films d'Harry Potter, une visite hors des sentiers battus.

Cette visite guidée sera l'occasion de vous replonger dans certaines des scènes mythiques du film. En effet, la ville fut le cadre de divers tournages, souvenez-vous : dans « Harry Potter et le Prince de sang mêlé » quand soudain le Millénium Bridge (pont suspendu réservé aux piétons traversant la Tamise en reliant la Tate Modern à la Cathédrale St Paul) est détruit par des mange morts !

Ou encore le Chemin de Traverse - Leadenhall Market (marché couvert victorien peint et ornementé) - dans laquelle déambulent Harry et Hagrid pour choisir sa première baguette magique dans « Harry Potter à l'ecole des sorciers », l'entrée du Chaudron Baveur est en réalité un opticien de Bull's Head Passage.

Également la **station de métro Westminster** dans « Harry Potter et l'Ordre du Phénix » qui pour le plus grand « bonheur » des londoniens fut fermée une journée entière pour le tournage ! Et bien d'autres encore...



Installation, dîner et nuit à votre hôtel Novotel Tower Bridge 4*.

Idéalement situé, dans la Cité de Londres, près du célèbre pont Tower Bridge et de la Tour de Londres.



LONDRES JEUDI 28 DECEMBRE

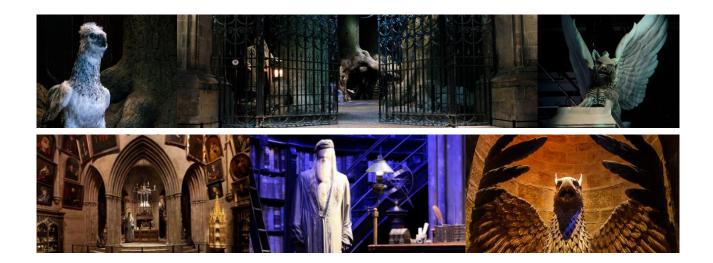
Petit déjeuner. Matinée et déjeuner libre afin de pouvoir pour effectuer vos achats de fin d'année.

En début d'après-midi, départ en autocar privé pour la visite des Studios Warner Bros Harry Potter.

Que vous soyez sorciers en herbe ou Moldus (personnes sans pouvoir magique) peu importe, au terme de cette visite, Poudlard n'aura plus aucun secret pour vous !

Vous parcourrez les décors emblématiques tels que : **la Grande Salle**, construite pour Harry Potter à l'Ecole des Sorciers. Avec les costumes des élèves ou encore le fameux pupitre du professeur Dumbledore. **La Forêt Interdite** qui ne contient pas moins de 19 arbres de plus de 360 cm de diamètre. **Ou encore la Voie 9**^{3/4} **avec la fameuse locomotive du Poudlard Express qui achemine les élèves jusqu'à Poudlard.** La plupart des scènes furent tournées à la gare de King's Cross mais une partie de la voie fut recréée en studio avec les rails et le train.

La magie des effets spéciaux se dévoile. Notamment lorsque vous découvrirez la « vraie » cape d'invisibilté reçue par Harry Potter et qui jouera un rôle essentiel dans les films. Ou la porte de la Chambre des Secrets. En effet, celle-ci n'a pas été créé en images de synthèses, elle est totalement opérationnelle !





Transfert de retour vers votre hôtel.

Dîner et nuit à l'hôtel Novotel Tower Bridge 4*.

LONDRES

VENDREDI 29 DECEMBRE

Petit déjeuner.

Départ pour une mini-croisière (30min) sur la Tamise de la Tour de Londres à Westminster. L'occasion de voir la « city » autrement !







Ensuite, temps libre pour profiter une dernière fois de la ville à votre guise :

Cette dernière journée dans la capitale vous donnera l'occasion de laisser libre cours à vos envies...

Envie de partir à la découverte de cette ville incroyable ?

Envie de rapporter des cadeaux de fin d'année originaux à vos proches ?

Envie de dénicher LA bonne affaire que l'on ne trouvera pas en Belgique ?

Profitez de cette journée comme vous l'entendez!

Organisez votre journée à votre rythme avec les conseils de votre accompagnateur/trice.

Déjeuner libre.

En soirée, transfert vers la Gare de Londres St Pancras pour embarquer à bord à bord du train Eurostar à destination de la Gare de Bruxelles-Midi.

Arrivée à Bruxelles-Midi en fin de soirée.

Fin de votre séjour

LE PRIX

SUR BASE DE MINIMUM 20 PARTICIPANTS.

PRIX REDUIT pour toute inscription jusqu'au 15/09/2023 :

LE PRIX PAR ADULTE EN CHAMBRE DOUBLE/TWIN: 1.245,00 €

LE SUPPLEMENT SINGLE: EN DEMANDE NOMBRE LIMITE

LE PRIX PAR ENFANT 3-16 ANS*: 650 €

PRIX NORMAL à partir du 16/09/2023 :

LE PRIX PAR ADULTE EN CHAMBRE DOUBLE/TWIN: 1.375,00 €

LE SUPPLEMENT SINGLE: EN DEMANDE NOMBRE LIMITE

LE PRIX PAR ENFANT 3-16 ANS*: 750 €

***0-3 ANS**: GRATUIT EN PARTAGEANT UNE CHAMBRE DOUBLE/TWIN (ASSIS SUR LES GENOUX D'UN PARENT LORS DU TRAJET EN EUROSTAR)

 $3-16~{\hbox{ans}}$: Prix du forfait pour un enfant en partageant une chambre double/twin famille avec $2~{\hbox{adultes}}$

DANS LE CAS D'UN SEUL ADULTE AVEC UN ENFANT, LE TARIF ENFANT NE S'APPLIQUE PAS

16ANS ET + : TARIF ADULTE

- UN LIT BEBE EST FOURNI GRATUITEMENT POUR LES ENFANTS DE 0 A 3 ANS
- POUR UN ENFANT DE MOINS DE 12 ANS, QUI PARTAGERAIT LA LITERIE EXISTANTE DANS UNE CHAMBRE DOUBLE/TWIN, L'HOTEL NE FOURNIT PAS DE LITS SUPPLEMENTAIRES
- ✓ CHAMBRE DOUBLE/TWIN FAMILLE MAXIMUM 2 ADULTES + 1 OU 2 ENFANTS
- JEUNES DE MOINS DE 18 ANS NON AUTORISES A SEJOURNER SEULS DANS UNE CHAMBRE

CE PRIX COMPREND:

- Les trajets A/R Bruxelles à Londres en train à bord de l'Eurostar, en 2e classe assise
- Les transferts et transports en bus climatisé tel que décrit dans le programme
- Le logement en hôtel 4* dans l'hôtel mentionné ou de catégorie similaire
- Les dîners à l'hôtel
- Les entrées aux musées, les visites et excursions telles que mentionnées au programme
- Les services d'un guide local francophone
- La prime du Fonds de Garantie
- La TVA d'application
- Les taxes de séjour
- Les attentions de La Libre

CE PRIX NE COMPREND PAS:

- Les boissons
- Les repas autres que les dîners à l'hôtel
- Les différents pourboires et les dépenses personnelles
- Les assurances
- Les frais d'éventuels tests PCR ou antigéniques exigés par les autorités locales avant, pendant et après le séjour.

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs et de la TVA en date du 12/06/2022

REMARQUES IMPORTANTES:

- POUR PARTICIPER À CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ÊTRE EN POSSESSION D'UN PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ (DE MÊME QUE POUR LES ENFANTS). POUR LES AUTRES NATIONALITÉS, VEUILLEZ CONTACTER LES AMBASSADES.
- POUR LES ADULTES VOYAGEANT AVEC DES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS ET QUI N'EN SONT PAS LES PARENTS (OU SI LE NOM DE FAMILLE EST DIFFÉRENT DE CELUI DE L'ENFANT), ETRE EN POSSESSION D'UN CERTIFICAT DE NAISSANCE OU D'ADOPTION ATTESTANT DE VOTRE RELATION AVEC L'ENFANT, CERTIFICATS DE DIVORCE/MARIAGE SI VOUS ETES LE PARENT MAIS QUE VOUS AVEZ UN NOM DE FAMILLE DIFFERENT DE L'ENFANT, UNE LETTRE DU OU DES PARENTS DE L'ENFANT AUTORISANT L'ENFANT A VOYAGER AVEC VOUS ET FOURNIR LEURS COORDONNEES SI VOUS N'ETES PAS LE PARENT

INSCRIPTION AU VOYAGE À FORFAIT DE LA LIBRE FAMILLE : LONDRES – du 27 au 29 décembre 2023

A RENVOYER CHEZ: PREFERENCE - TRAVEL TEAM (Lic. A 1652)

Rue des Francs, 79 boîte 4 - 1040 Bruxelles Lundi au vendredi : 9h - 17h (sur rendez-vous)

Tel: 02/647 30 00 - Fax: 02/647 37 22 INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNÉ,							
NOM :	M: PRENOM:						
ADRESSE :							
N° POSTAL : LOG	CALITE:						
TELEPHONE :	GSM:	FAX:					
ADRESSE E-MAIL :							
RÉSERVE PLACE(S) ADU	JLTE(S) ETPLACE(S) EN	FANT(S) POUR LE VOYAGE EN RÉFÉRENCE					
Données Passager n°1 (TELLES Q	UE MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)						
Nom :	Prénom :	M. / MME / MLLE (BARRÉZ LA MENTION INUTILE)					
DATE DE NAISSANCE :	Nationalité :						
N° DE PASSEPORT :	DATE D'ÉMISSION :	DATE D'EXPIRATION :					
Données Passager n°2 (TELLES Q	UE MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)						
Nom :	Prénom :	M. / MME / MLLE (BARRÉZ LA MENTION INUTILE)					
DATE DE NAISSANCE :	Nationalité :						
N° DE PASSEPORT :	DATE D'ÉMISSION :	Date d'expiration :					
Données Passager n°3 (TELLES Q	UE MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)						
Nom :	Prénom:	M. / MME / MLLE (BARRÉZ LA MENTION INUTILE)					
DATE DE NAISSANCE :	Nationalité :						
N° DE PASSEPORT :	DATE D'ÉMISSION:	DATE D'EXPIRATION :					
Données Passager n°4 (TELLES Q	UE MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)						
Nom :	PRÉNOM :	M. / MME / MLLE (BARRÉZ LA MENTION INUTILE)					
DATE DE NAISSANCE :	Nationalité :						
N° DE PASSEPORT :	DATE D'ÉMISSION :	DATE D'EXPIRATION :					
TYPE DE CHAMBRE : D DOUBLE À 1	L LIT DOUBLE À 2 LITS DOUBL	LE POUR FAMILLE					

INSCRIPTION (SUITE): LA LIBRE FAMILLE: LONDRES – du 27 au 29 décembre 2023
EN OPTION : Assurance auprès de « ASSURINCO »
ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER
☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE
MULTIRISQUE COVID* (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES) - PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER
☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE
*Au vu de la situation actuelle, nous vous recommandons vivement une couverture COVID
PRIX REDUIT PAR PERSONNE JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE:
□ ADULTE EN CHAMBRE DOUBLE/TWIN: 1.245,00 €
□ SUPPLEMENT SINGLE: EN DEMANDE NOMBRE LIMITE
□ ENFANT 3- 16 ANS: 650 €
PRIX NORMAL PAR PERSONNE A PARTIR DU 16 SEPTEMBRE :
□ ADULTE EN CHAMBRE DOUBLE/TWIN: 1.375,00 €
□ SUPPLEMENT SINGLE: EN DEMANDE NOMBRE LIMITE
☐ ENFANT 3- 16 ANS: 750 €
Un acompte de 30% est payable à la réservation sur le compte bancaire KBC au nom de : Travel Team S.A.
LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 27 NOVEMBRE 2023.
PAIEMENTS: IBAN: BE92 7440 6349 9223
SWIFT/BIC: KREDBEBB
Référence : UK Harry Potter - D. 3720
EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTEES.
PAR LA PRÉSENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES À FORFAIT (DISPONIBLE À LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).
En cas de souscription à l'assurance, je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et particulières du contrat.
J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.
FAIT À, LE
SIGNATURE POUR ACCORD:

CONDITIONS GENERALES DE VENTES - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

La loi du 1er décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ : 30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ : 50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ : le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judicaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8 B1130 Bruxelles Tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08 www.gfg.be - mail@gfg.be

Lic Cat A 1652 01/07/2018